

Pantin le 30 janvier 2020,

URGENCE !
Informatique de la DVNI

Monsieur le Directeur

La section solidaires finances publiques DVNI tient à vous faire part des dysfonctionnements informatiques et des nuisances qui en découlent, subis par les agents de la DVNI.

Nous avons déjà eu l'occasion de vous alerter ainsi que vos prédécesseurs sur la situation catastrophique de notre informatique.

Nous n'en pouvons plus et en avons assez d'essuyer les plâtres !

Après de longues semaines de ralentissements de nos connexions informatiques qui ont culminé avec le crash de notre réseau informatique le 16 janvier, le retour à un fonctionnement a minima normal n'est toujours pas effectif (si tant est que nous ayons eu un jour un fonctionnement normal).

Nos postes de travail (à Pantin ou à distance) fonctionnent avec une lenteur exaspérante. Dès leurs allumages, l'ouverture du moindre fichier nécessite plusieurs minutes quelle que soit l'application choisie.

Notre architecture informatique doit être revue tant au plan applicatif qu'organisationnel :

- les agents nomades n'ont pas accès en VPN à de nombreuses applications (Liasse Tools, NDA, l'OCR Finereader...) ou à la documentation de la direction (Notes IP..) ;
- des applications ne fonctionnent plus, par exemple ACROBAT READER se crashe lamentablement sur nos postes informatiques ;
- à Pantin, les nouveaux mopieurs livrés depuis plus de deux mois ne sont toujours ni installés, ni branchés, ni en accès réseau ;
- impossibilité de scans en réseau.

Nos choix de matériels et consommables sont inadaptés :

- les clés 4G (pour ceux qui ont la chance d'en avoir) se réinitialisent de manière intempestive à chaque transport ;
- la majorité des photocopieurs des étages pantinois sont en rade, faute de toner en réserve.

Nous en avons assez de subir avec nos collègues la régression de nos moyens informatiques, faute de budget, de moyens humains et du manque de prise en compte des besoins des agents.

Nous réclamons le retour à un minimum de sécurité notamment avec des sauvegardes automatisées qui ne reposent pas uniquement sur les agents.

C'est pourquoi nous demandons sans délai une expertise de nos postes, du réseau et de ses paramétrages, la conception d'un plan de secours informatique pour la DVNI, le renforcement des services informatiques de la CID, du SIL et de l'assistance.

Nous avons besoin d'une informatique dédiée opérationnelle.

Notre administration doit intégrer le caractère stratégique du site de Pantin et de la DVNI.

Tout ne dépend pas que de la DISI.

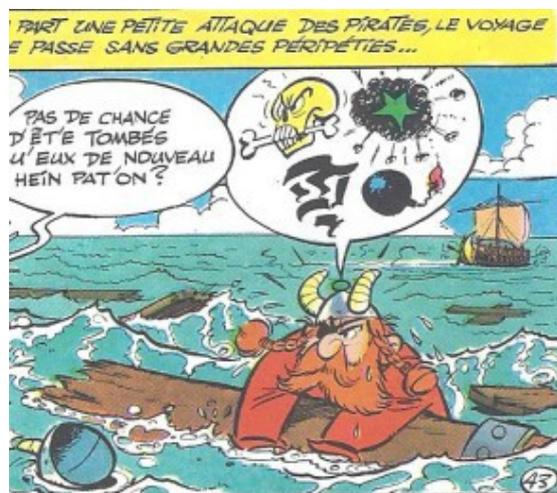
Des applications DVNI doivent être améliorées notamment NDA qui efface toutes les données en cas d'oubli, mais aussi qui doit être étendu au service des consultants.

Nos matériels informatiques doivent être renouvelés plus régulièrement (beaucoup de portables ont plus de 4 ans et tournent toujours avec Windows 7 pour système d'exploitation en cours d'abandon par le fabricant).

Pour y remédier, nous demandons l'augmentation du budget informatique de la DVNI.

La seule embellie dans ce chaos informatique a été le déploiement de Scoring Web et du SOC-I (que nous réclamions de longue date pour ce dernier).

Pour conclure, permettez nous un emprunt artistique au 9ème art qui représente l'humeur partagée des agents sur leurs postes de travail...



Annexe

Courrier adressé à Maxime Gauthier Directrice de la DVNI le 13 avril 2016

Courrier adressé à M IANNUCCI Directeur de la DVNI le 10 avril 2018

Courrier adressé à Maxime Gauthier Directrice de la DVNI le 13 avril 2016

Madame la Directrice de la DVNI,

Messieurs les Directeurs de la DGE et de la DNEF,

Les sections solidaires finances publiques DVNI, DGE et DNEF vous adressent aujourd'hui une alarme sur la situation catastrophique des effectifs de Cellule Informatique Départementale de Paris Antenne Pantin

Lors du regroupement au sein de la Direction PARIS CHAMPAGNE, les cellules informatiques de nos trois directions comprenaient au total 13 agents soit deux inspecteurs assistés de contrôleurs et d'agents.

A l'issue de la publication, ce 11 avril, du projet de mouvement de mutations des agents de catégorie C et avec la perspective des réussites au concours, effectives ou à venir, ne demeureront que 4 personnes dont deux agents nouveaux qui devront nécessairement être formés, soit un différentiel de 9 agents la CID de la DVNI avant le regroupement !

M. BARON Christophe Cont. ,M. LAURENT Nicolas Cont. M. LUDWIG Stéphane A.A et M THELOT Quentin A.A (apparaissant au mouvement)

Outre les conditions de travail insupportables dans lesquelles exercent nos collègues de la CID, les agents de nos directions sont de plus en plus mécontents des délais d'intervention de ce service (résolution de problème et de déploiement de matériel et applicatifs ?) et subissent cette situation dans leurs missions et tâches quotidiennes.

L'informatique est le système nerveux de nos directions et nous ne pouvons rester impassibles.

Nos sections ont été informées de la fin de non recevoir communiquée par la centrale à M RIHAI Mohammed (aujourd'hui stagiaire à l'ENFIP de Noisy le Grand), pour postuler malgré ses compétences, qualifications et son expérience et à la CID PANTIN.

D'autres blocages existent et notamment en matière de traitement des remboursements de frais avec l'absence de prise en charge au titre des déplacements professionnels des coupons de transport (ce dont les collègues affectés en résidence à PARIS bénéficient).

Nos sections souhaitent donc connaître les mesures concrètes (et leurs délais) que nos directions respectives comptent mettre en oeuvre pour résoudre ce problème.

Il faut lever les blocages de recrutement, donner de l'attractivité à ces fonctions et surtout palier à ce déficit d'effectif qui ne garantit plus un fonctionnement à minima de nos services informatiques.

Nous vous rappelons que nous étions opposés au regroupement de nos CID au sein des DISI au motif que ce scénario était malheureusement prévisible et ce, en dépit des efforts des personnes en charge de l'informatique.

Il est urgent de trouver des solutions !

Courrier (extrait)adressé à M Frédéric IANNUCCI Directeur de la DVNI le 10 avril 2018

Situation de la CID PANTIN (DISI CHAMPAGNE ARDENNES)

Nous l'avons manifesté à plusieurs reprises, la gestion du parc informatique, son déploiement ainsi que son fonctionnement nécessitent une prise en compte particulière.

Avec près de 300 itinérants, notre direction a besoin d'une informatique applicative et d'un réseau disponible et efficace. Cette disponibilité ne pourra pas être fournie par l'assistance à distance qui va bientôt être mise en œuvre.

Les agents, vérificateurs ont besoin pour leurs missions d'une présence et d'une disponibilité à demeure que l'assistance à distance (AT 1) ou AT 2, c'est à dire des agents au téléphone, ne pourra pas fournir.

La mise en place de ces assistances semble désormais immédiate et irrémédiable. Aussi nous vous demandons de ne tout mettre en œuvre afin que la DVNI ne rejoigne pas les organisations cibles d'assistance technique AT1 et AT2, non pas faute de compétence et de bonne volonté des agent à distance, mais parce qu'ils ne pourront jamais répondre à nos besoins qui quotidiennement nécessitent une mobilisation et une intervention d'agents de proximité.

Ce sont bientôt tous les agents de la DVNI et leurs missions qui pâtiront de cette situation. Ils devront prendre rendez vous et rester bloqués plusieurs jours tout simplement parce qu'ils n'ont plus leur outil de travail. Nous en profitons pour réitérer notre demande d'une expertise des ordinateurs portables de la DVNI. Nous avons en effet à subir des blocages intempestifs et des ralentissement quotidiens notamment des tableurs (Excel et Calc).